

## **H<sub>2</sub>O Innovation : les produits de Professional Water Technologies sont approuvés en Angleterre, au Pays de Galles, en Écosse et en Israël, et reçoivent la certification kasher**

**Québec, le 25 août 2009** – H<sub>2</sub>O Innovation inc. (« H<sub>2</sub>O Innovation » ou la « Société »), entreprise offrant des solutions de traitement des eaux complètes, de la conception de systèmes sur mesure à la fabrication, en passant par les solutions d'entretien et le conseil en efficacité d'exploitation, annonce que Professional Water Technologies (PWT) a récemment obtenu l'approbation ou le renouvellement de l'approbation de ses produits en Angleterre, au Pays de Galles, en Écosse et en Israël. Les produits phares de PWT ont de plus reçu la certification kasher.

*« Nous nous réjouissons de voir les produits de PWT obtenir ces approbations. Nul doute que celles-ci amèneront de plus en plus d'usines de traitement des eaux à choisir nos solutions de conditionnement et de lavage de membranes. PTW offre une gamme complète de produits chimiques spécialisés exclusifs, tous en attente de brevet et celle-ci est au centre de l'offre de notre secteur Services après-vente et Solutions d'entretien », a déclaré Jim Peterson, directeur de l'exploitation chez H<sub>2</sub>O Innovation Inc.*

### **L'utilisation du SpectraGuard SC<sup>MC</sup> est approuvée en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse**

Le SpectraGuard SC<sup>MC</sup> de PWT, un concentré liquide antitartre très performant pour les systèmes de filtration membranaire par osmose inverse ou par nanofiltration, vient d'être approuvé par l'Agence d'inspection de l'eau potable. Le produit pourra être utilisé par une entreprise de distribution d'eau pour le réseau public d'approvisionnement d'eau en Angleterre et au Pays de Galles. L'usage du SpectraGuard SC<sup>MC</sup> a aussi été approuvé pour le service public d'eau en Écosse. Le SpectraGuard SC<sup>MC</sup> est un produit chimique de prétraitement très concentré (facteur 11) de haute performance qui permet de contrôler le tartre inorganique, les métaux et les colloïdes dans les eaux d'alimentation des systèmes d'osmose inverse, en prévenant la formation de tartre et en réduisant les besoins de nettoyage des membranes. Les approbations accordées ouvrent la porte à un nouveau marché pour ce produit phare, car PWT peut maintenant commercialiser le SpectraGuard SC<sup>MC</sup> auprès des producteurs d'eau potable de l'ensemble de la Grande-Bretagne.

### **L'usage du SpectraGuard<sup>MC</sup> est approuvé de nouveau en Israël**

En Israël, le département de santé environnementale du ministère de la Santé vient de renouveler son approbation pour l'utilisation du SpectraGuard<sup>MC</sup> dans les systèmes de production d'eau potable par osmose inverse. Grâce à cette reconduction valable pour cinq ans, PWT peut continuer à servir ses clients israéliens de longue date – parmi lesquels se trouvent certaines des plus grandes usines de dessalement d'eau au monde – et à établir des liens avec de nouveaux clients.

### **Tous les produits de prétraitement de membrane de PWT sont certifiés kasher**

Tous les produits chimiques de prétraitement membranaire de PWT – antitartres, régulateurs d'encrassement biologique et organique – ont été certifiés kasher conformément aux lois hébraïques. Grâce à la certification kasher, l'eau produite par des systèmes d'osmose inverse ou par nanofiltration

qui utilisent des produits PWT peut être consommée par les membres de la communauté hébraïque. En outre, cette certification fait en sorte que l'eau produite par des systèmes employant les produits PWT peut être utilisée non seulement par l'industrie alimentaire pour fabriquer des produits certifiés kasher, mais aussi, comme eau industrielle, par des entreprises de nombreux autres secteurs où la certification kasher est obligatoire dans le cadre des procédés de production.

De plus, ces produits et plus d'une quinzaine de produits PWT ont obtenu de l'organisme *Underwriters Laboratories* la certification de conformité aux exigences de la norme ANSI/NSF 60 en matière de produits chimiques liés à l'eau potable.

### Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent les attentes actuelles de H<sub>2</sub>O Innovation et sont assujettis à certains risques et incertitudes. Pour le détail de ces risques et incertitudes, veuillez vous reporter à la Notice annuelle de la Société datée du 26 septembre 2008 disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). H<sub>2</sub>O Innovation décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prospectifs contenus aux présentes.

### À propos de H<sub>2</sub>O Innovation

Entreprise exclusivement dédiée au traitement de l'eau, H<sub>2</sub>O Innovation s'affirme en tant qu'acteur de premier plan dans le domaine des technologies propres et du développement durable. H<sub>2</sub>O Innovation conçoit, fabrique et implante des systèmes sur-mesure de traitement de l'eau potable, de recyclage d'eau, de dessalement, d'assainissement des eaux usées et de production d'eaux de procédés industriels pour les marchés municipal et communautaire, commercial, industriel, minier et énergétique. De plus, H<sub>2</sub>O Innovation offre une gamme complète de solutions d'exploitation et d'entretien des systèmes de filtration membranaire et d'osmose inverse. H<sub>2</sub>O Innovation compte environ 100 employés et dispose de huit places d'affaires dont trois usines de fabrication et d'assemblage au Canada et aux États-Unis. Les actions de H<sub>2</sub>O Innovation sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (HEO) ainsi qu'à la bourse NYSE Euronext Alternext (MNEMO : ALHEO).

Code ISIN : CA4433001084

MNEMO : ALHEO

[www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com)

*Il est rappelé que :*

*- l'admission sur Alternext n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF ;  
- l'alinéa 3 de l'article 211-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers précise que : « [...] la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier ».  
- L'Autorité des Marchés Financiers dans un communiqué de presse du 15 octobre 2007 a précisé les règles relatives aux placements privés sur Alternext*

### Contacts :



Frédéric Dugré  
Président & Chef de la direction  
Tél. : +001 418.688.0170  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)  
[www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com)



Philippe Azevedo  
Tél. : 33 (0)1.55.04.05.52  
[philippe.azevedo@h-associes.com](mailto:philippe.azevedo@h-associes.com)  
[www.h-associes.com](http://www.h-associes.com)



Analystes, Investisseurs et  
Relations Presse  
Guillaume Ducharme  
Directeur Communications et Relations  
Investisseurs  
Tél. : +1 418.928.0234  
[guillaume.ducharme@h2oinnovation.com](mailto:guillaume.ducharme@h2oinnovation.com)  
[www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com)

H<sub>2</sub>O Innovation inc.  
420, boul. Charest Est, bureau 240  
Québec (Québec) G1K 8M4  
Canada

Tél. : +1 418 688-0170  
Fax : +1 418 688-9259  
[www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com)  
[info@h2oinnovation.com](mailto:info@h2oinnovation.com)